

## HUMILITÉ

Même si R. fait valoir la «modestie de [son] naturel» (XII, 3), il rompt en général avec l'humilité propre à la plupart de ses devanciers. Certes, dans son rapport à Dieu, il peut faire preuve d'une humilité toute chrétienne. Mais en matière de poésie et dans ses relations sociales, il affirme plus volontiers sa grandeur. Celui qui revendique la suprématie poétique dès son premier recueil, qui se dresse avec superbe devant ses mécènes ne peut qu'ironiquement être qualifié d'«humble entre les bergiers» (Mellin de Saint-Gelais, *Sonnets*, éd. L. Zilli, 45), même lorsqu'il opte pour une Muse basse dans le *Bocage* (VI).

Au-delà d'un trait de caractère, il faut sans doute voir là une posture et une stratégie que R. contribue à introduire. Elle sont étroitement liées aux transformations de la Cour de France au milieu du siècle. Les auteurs sollicitant la faveur de François I<sup>er</sup> pouvaient souligner leur infériorité à l'égard d'un Prince qui aimait et pratiquait lui-même la poésie. Mettre l'accent sur sa petitesse était vertueux et sans risque réel sur le plan social. Mais lorsque R. publie son premier recueil, au début du règne d'Henri II, le contexte est différent. Pour se faire entendre et remarquer d'un roi moins sensible que son père à la poésie, l'humilité n'est plus de mise. Supplier n'engendre plus aussi facilement qu'autrefois la protection attendue. R. le comprend. Si ses premières pièces adressées aux Grands (I, 9-35) conservent quelques traces de l'humilité traditionnelle, il les efface bien vite. Il adopte alors la stratégie opposée, mettant en scène sa grandeur, parfois avec agressivité.

**Renvois:** Orgueil.

**Bibliographie:** M. Dassonville, *R. étude historique et littéraire I*, Genève, 1968, 17; *La Supplication, discours et représentations*, éd. S. Dufief et L. Marchal-Albert, Angers, à paraître.

[C. Sicard]